

COMMUNIQUE DE PRESSE

Un partenariat entre la Lomagne Gersoise et le Club Entreprendre en Gascogne

Le Club Entreprendre en Gascogne, véritable lieu d'échanges d'informations et d'expériences pour les entrepreneurs locaux, est depuis longtemps un interlocuteur privilégié de la Lomagne Gersoise. Dans le cadre de sa compétence économique, la communauté de communes signe une convention avec le club pour continuer de développer et amplifier cette relation.

Jean-Louis CASTELL, président de la Lomagne Gersoise, et Vincent BLOC, président du Club Entreprendre en Gascogne, ont signé une convention de partenariat ce mardi 5 septembre au siège de la Lomagne Gersoise à Fleurance en présence de Philippe BILLEROT, ambassadeur de Pôle 21.

Ce partenariat s'inscrit dans la politique de la Lomagne Gersoise qui fait du développement économique sa priorité. Plusieurs missions d'appui et de développement seront menées sur le territoire autour de 2 axes de coopération :

- Le renforcement de la relation entre les deux structures,
- Le soutien à la mise en place de la conférence annuelle (au mois de novembre) portée depuis 3 éditions par le Club Entreprendre en Gascogne.

Jean-Louis CASTELL félicite à cette occasion l'équipe d'Entreprendre en Gascogne pour ces rencontres qui connaissent un véritable succès depuis leur mise en place (plus 300 personnes à chaque édition).

Pour Vincent BLOC, ce partenariat résulte d'une collaboration commencée en 2014 lors de la première conférence annuelle que la Lomagne Gersoise avait soutenue.

Ce partenariat s'inscrit dans l'accompagnement de la dynamique entrepreneuriale sur le territoire de Pôle 21, facteur supplémentaire de l'attractivité du territoire de la Lomagne Gersoise.

Retrouvez le Club Entreprendre en Gascogne sur son site internet www.entreprendreengascogne.fr



Vincent BLOC, Philippe BILLEROT et Jean-Louis CASTELL